

***Grammaire de la langue innue*, de Lynn Drapeau (2014).
Québec : Presses de l'Université du Québec, 602 pages**

Robert A. Papen

Volume 32, numéro 1, 2016

Recherche et enseignement en milieu autochtone

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1090214ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1090214ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association québécoise des enseignants de français langue seconde

ISSN

2563-7800 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Papen, R. A. (2016). Compte rendu de [*Grammaire de la langue innue*, de Lynn Drapeau (2014). Québec : Presses de l'Université du Québec, 602 pages]. *La Revue de l'AQEFLS*, 32(1), 105–112. <https://doi.org/10.7202/1090214ar>

© Robert A. Papen, 2016



Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

**Compte-rendu de la
Grammaire de la langue innue,
de Lynn Drapeau (2014).
Québec : Presses de
l'Université du Québec, 602 pages**

**Robert, A. Papen,
Université du Québec à Montréal**

La question de la correction des erreurs grammaticales et de l'enseignement « formel » en classe de langue seconde a fait — et fait toujours — couler beaucoup d'encre, car les spécialistes ne s'entendent pas sur sa nécessité, voire son utilité (voir Nassaji et Fotos, 2011, pour une récente synthèse). Mais une chose est relativement claire : pour que la correction grammaticale (tant à l'oral qu'à l'écrit) soit minimalement efficace, l'enseignant doit lui/elle-même bien maîtriser la grammaire de la langue à enseigner (Pawlak, 2013). Il peut également lui être utile (mais non essentiel) d'avoir de bonnes notions de la langue maternelle des apprenants, afin de pouvoir comprendre, du moins en partie, la source potentielle des erreurs : le transfert négatif, souvent dû aux différences entre la langue de l'apprenant et la langue à être acquise.

Dans le contexte de l'enseignement du français langue seconde en milieu autochtone au Québec, ce problème est particulièrement important, étant donné que les grammaires des langues autochtones parlées dans la province (l'innu, l'atikamekw, le cri, l'algonquin, l'abénaki, le mohawk, l'inuit, etc.) sont particulièrement complexes et fort « distantes » — grammaticalement parlant — du français. De plus, il existe encore assez peu de descriptions grammaticales de la plupart de ces langues au sujet desquelles un enseignant pourrait s'informer. Lorsqu'elles existent, soit elles sont produites par des missionnaires — par

exemple, la *Montanicae linguae elementa* de Jean-Baptiste Labrosse (1768) — souvent calquées sur la grammaire de la langue du missionnaire (ou sur le latin) et ne reflétant pas nécessairement les structures actuelles, soit elles sont l'œuvre de linguistes, dont les objectifs ne sont presque jamais de produire une grammaire scolaire ou de référence, mais plutôt d'utiliser les structures grammaticales de la langue en question pour défendre tel ou tel aspect d'une théorie linguistique donnée, par exemple, Hasler (2002). De ce fait, celles-ci sont relativement inaccessibles à la majorité des enseignants et sont donc d'une utilité très limitée. La langue innue, dont les locuteurs se chiffrent à plus de 13 000 au Québec, ne faisait pas exception à cette situation. Du moins jusqu'à récemment, puisque la linguiste Lynn Drapeau, de l'Université du Québec, déjà auteure d'un dictionnaire innu-français (Drapeau, 1991), vient de publier une magistrale grammaire de l'innu, un ouvrage de quelque 600 pages.

Comme l'auteure le dit dans l'Avant-propos, « [c]et ouvrage s'adresse à tous ceux qui s'intéressent aux langues autochtones et, plus particulièrement, à celle des Innus. Il ne vise donc pas un public composé uniquement de linguistes avertis, mais également tous ceux qui ont à cœur de connaître et comprendre le fonctionnement de cette langue dont les origines remontent à plus de 2 500 ans » (Drapeau, 2014 : xi). Il se veut donc être « une grammaire de référence, c'est-à-dire [d'] un ouvrage [...] [qui] s'attache à répertorier les faits de langue, à les décrire et à les expliquer tout en les reliant entre eux de manière à en élucider la logique » (*ibid.*). Elle est donc conçue pour servir d'ouvrage de consultation tant pour les usagers de la langue eux-mêmes que pour les linguistes, ainsi qu'aux pédagogues et autres intervenants.

Le cadre conceptuel de la grammaire s'inspire de la « théorie linguistique fondamentale » (*basic linguistic theory*) telle que proposée, entre autres, par Dixon (2009a, 2009b, 2012). À la base, il s'agit d'un cadre descriptif développé par les linguistes depuis au moins un siècle, au fur et à mesure qu'ils ont appris à mieux décrire les langues du monde. Plus récemment, cette théorie s'est beaucoup inspirée des travaux de description typologique. Elle se base résolument sur des faits de langue produits ou attestés par les locuteurs de la langue en question et s'oppose donc ainsi aux analyses d'intuitions grammaticales des linguistes d'obédience générativiste ou chomskyenne.

Dans les quelques lignes qui suivent, je me limiterai à brièvement décrire le contenu de la grammaire (en reprenant l'ordre de la table des matières), ce qui permettra au lecteur de comprendre à quel point la langue innue est riche et complexe et à quel point sa grammaire est éloignée du français.

La grammaire est constituée de 22 chapitres divisés en quatre parties : la grammaire des nominaux, la grammaire du verbe, la grammaire de la phrase et la formation des mots. Une cinquième partie consiste en un guide complet des très nombreuses conjugaisons de l'innu. Dans l'Introduction, Drapeau situe rapidement la filiation de l'innu par rapport aux autres langues de la famille algonquienne, précise les divers dialectes de la langue et aborde le cadre conceptuel qu'elle adopte. Un deuxième chapitre introductif présente le système des sons, la dialectologie phonologique de la langue et le système d'écriture adopté par l'Institut Tshakapesh. Le chapitre 3 de la première partie traite des types de noms (les indépendants et les dépendants – ces derniers devant toujours prendre un préfixe possessif – ainsi que les participes, qui en innu agissent comme des noms en français), de la question du genre, qui distingue les entités « animées » des entités « inanimées », mais de façon plus ou moins arbitraire; par exemple, le mot pour « pantalon » *anakapeshbakan* est animé alors que le mot pour « chemise » *patsbuiian* est inanimé. Drapeau discute ensuite les marques du nombre (différentes selon que les noms sont animés ou inanimés), celles de l'obviatif (en innu, on distingue deux 3^e personnes pour les noms animés : le participant de premier plan et le participant d'arrière-plan) et du locatif. Le chapitre se termine par la description du vocatif, de la construction plurielle associative (une construction qui permet de référer à des groupes d'individus), des marques de temps et de mode sur les noms et de la formation des participes. Le chapitre 4 traite des constructions possessives : les préfixes et les suffixes se rapportant au possesseur, la forme possessive elle-même ainsi que les suffixes de l'élément possédé. On discute ensuite des noms dépendants et des verbes dérivés d'une construction possessive. Notons ici que toutes ces descriptions grammaticales sont accompagnées de nombreuses phrases exemplaires ou de tableaux récapitulatifs. Ceci est vrai pour l'ensemble de l'ouvrage; par exemple, on y trouve 86 tableaux récapitulatifs et un millier de phrases exemplaires, tirées de diverses sources – notes de terrain, textes publiés, etc. Le chapitre 5 traite de divers pronoms (personnels indépendants, de priorité, indéfinis, interrogatifs, etc.). Le chapitre suivant traite des démonstratifs : les pointeurs, les démonstratifs d'absence, les démonstratifs locatifs et identificateurs ainsi que le pronom-focus.

La deuxième partie de l'ouvrage, la plus longue (quelque 125 pages et constituée de cinq chapitres), est consacrée à la grammaire du verbe – élément primordial de l'innu. Le chapitre 7 décrit en menus détails le système des conjugaisons verbales, qui a pour point de départ la distinction entre quatre grandes classes grammaticales (les verbes transitifs avec complément d'objet animé, les verbes transitifs avec complément d'objet inanimé, les verbes intransitifs avec sujet animé et les verbes intransitifs avec sujet inanimé), car un point central de l'innu est que le verbe s'accorde en genre et en nombre avec son sujet, et le cas échéant, avec son complément d'objet. Ces classes verbales sont manifestées

non seulement dans les terminaisons verbales, mais également dans le radical lui-même. En innu, « le verbe porte toujours une marque qui renseigne sur le sujet, parfois aussi sur l'objet, ainsi que sur le temps et le mode, et [...] sur l'ordre de conjugaison » (Drapeau, *op.cit.* : 133). Ceci veut dire qu'il n'y a pas d'infinitif en innu. Le chapitre 8 est consacré à l'organisation des conjugaisons verbales, particulièrement à la notion d'ordre de conjugaison. En innu, on distingue l'ordre indépendant, utilisé dans les propositions indépendantes et les principales affirmatives, l'ordre conjonctif, utilisé dans les propositions subordonnées, les interrogatives ouvertes ainsi que les affirmations négatives, et l'ordre impératif, utilisé pour les ordres et les commandements. De plus, en innu, on reconnaît huit personnes : le 1^{er} singulier, le 2^e singulier, le 3^e singulier, le 3^e obviatif (ou la 4^e personne), le 1^{er} pluriel exclusif (qui exclut la personne à qui l'on s'adresse), le 1^{er} pluriel inclusif (qui inclut la personne à qui l'on s'adresse), le 2^e pluriel et le 3^e pluriel. Pour les verbes transitifs animés, le choix de préfixes de personne est déterminé non pas selon le rôle des participants, mais selon la hiérarchie des personnes. C'est-à-dire que la 2^e personne a préséance sur toutes les autres personnes et la 1^{re} personne a préséance sur la 3^e et la 4^e personne. Ce système de référence aux personnes ainsi que les trois ordres de conjugaison, donnent le nombre de conjugaisons possibles, selon les quatre classes verbales : 4 conjugaisons pour les verbes intransitifs inanimés, 8 pour les verbes intransitifs animés et les verbes transitifs inanimés et 42 pour les verbes transitifs animés. Si on y ajoute les dix-neuf combinaisons potentielles des sept modes et des trois temps – certains modes n'ayant que deux temps possibles –, cela donne un nombre plus qu'impressionnant de conjugaisons potentielles! Ainsi, pour les verbes transitifs animés on peut avoir un total général de 162 conjugaisons. Cela explique d'ailleurs pourquoi l'auteure a choisi d'inclure une cinquième partie à l'ouvrage, longue de 110 pages, entièrement constituée de tableaux de conjugaisons. Le chapitre 9 traite des formes et des fonctions que prennent les diverses modalités, qui expriment « l'attitude du locuteur envers la valeur de vérité de l'énoncé » (Drapeau, *op.cit.* : 169), selon que le locuteur le considère comme « absolument vrai », « vrai, mais par oui-dire », « probablement vrai, mais pas certain », « probable », etc. Sont également incluses dans les modalités les notions se rapportant à la nécessité et la potentialité (notions de « vouloir », « pouvoir » et « devoir »). En innu, ces modalités sont exprimées soit par ce qu'on appelle des « préverbes » (sortes de préfixes verbaux, mais qui conservent une certaine autonomie par rapport au verbe auquel ils sont associés) soit par des suffixes. Au chapitre 10, Drapeau décrit l'expression de la voix, c'est-à-dire la catégorie « qui exprime les relations entre le verbe et les nominaux qui représentent les participants centraux dans une proposition » (Drapeau, *op.cit.* : 217). En français, on distingue la voix active de la voix passive. En innu, on oppose plutôt la voix de base (qui obéit à un certain nombre de contraintes, par exemple, le fait qu'un verbe transitif animé doit avoir un sujet humain ou animal et un seul objet de

personnes différentes, etc.) à un certain nombre de voix dites « dérivées », qui, elles, permettent de supprimer le sujet, de supprimer l'objet, d'ajouter un objet, de modifier le genre d'un participant, etc. Le dernier chapitre de la seconde partie traite de ce qu'on appelle les « applicatifs relationnels », qui « permettent d'introduire un participant animé (humain ou animal) [de 3^e personne] qui joue le rôle de participant central [sans rôle précis] » (Drapeau, *op.cit.* : 243) et qui requièrent une conjugaison spéciale.

La troisième partie, la grammaire de la phrase, est constituée de six chapitres. Le sujet du chapitre 12 porte sur les propositions à noyau verbal. Comme dans la plupart des langues, en innu, on distingue entre les phrases simples (une seule proposition et un seul noyau verbal) et les phrases complexes (plusieurs propositions et noyaux verbaux). Et, tout comme en français, deux propositions peuvent être unies par coordination, par subordination ou par apposition. L'innu ajoute deux autres types de propositions : la cosubordination (une proposition coordonnée, mais qui a l'apparence d'une subordonnée, puisque le verbe est conjugué au conjonctif) et les insubordonnées (une proposition indépendante qui a la forme d'une subordonnée). Les subordonnées peuvent être circonstancielles, complétives ou relatives (restrictives et non restrictives) et sont introduites par une panoplie étonnante de subordonnants. Le chapitre 13 passe en revue les propositions sans noyau verbal, qui peuvent être à noyau nominal (attribut-sujet), car il n'y a pas de verbe *être* en innu; elles peuvent être identificationnelles (où l'attribut joue le rôle d'identifiant et le sujet celui d'identifié), équationnelles (l'attribut identifiant représente un individu uniquement identifié du type « c'est moi le patron »), présentationnelles (du type « voici mon livre »), etc. En dernier lieu, on peut avoir des propositions constituées d'un noyau adverbial. Le chapitre 14 aborde deux procédés utilisés dans le discours pour mettre certains éléments d'information en relief; il s'agit de la topicalisation (du type « moi, mon auto, je l'aime ») et de la focalisation (du type « c'est à moi qu'il s'adresse »). Au chapitre 15 sont abordées et décrites les propositions interrogatives (fermées et ouvertes) et la négation. Une des particularités de l'innu par rapport aux autres dialectes algonquiens comme le cri ou l'atikamekw est que le marqueur de négation *apu* entraîne une forme verbale au conjonctif alors que dans les langues cousines, on utilise *nama*, employé avec un verbe à l'indépendant. D'autres marqueurs de négation sont *atut*, *eka* et *ma*. Le chapitre 16 décrit en détail les différentes fonctions grammaticales comme le sujet, l'objet direct, l'objet indirect ou secondaire et l'objet circonstanciel. Drapeau reprend ici la notion essentielle de la hiérarchie des fonctions grammaticales : le sujet a toujours préséance sur l'objet direct, qui a préséance sur l'objet secondaire. Les objets circonstanciels se trouvent à la fin de cette hiérarchie, mais cette liste de préséances est elle-même sujette à la préséance de la hiérarchie des personnes, présentées ci-dessus, dans ce sens que le participant le plus élevé de la hiérarchie deviendra nécessairement

le sujet et le moins élevé des deux deviendra l'objet. Drapeau présente ensuite comment on peut identifier le sujet, l'objet direct et l'objet secondaire d'une proposition et quelles sont les fonctions de l'objet circonstanciel. Le chapitre 17 est entièrement consacré à la question de l'obviation qui, comme on l'a vu, « permet de distinguer deux, et même trois nominaux différents de 3^e personne » (Drapeau, *op.cit.* : 333). La grammaire de l'innu distingue donc entre les participants de 3^e personne et identifie « celui que le locuteur place à l'avant-plan, et qui aura préséance sur l'*autre*, relégué à l'arrière-plan » (Drapeau, *ibid.*). Le participant d'avant-plan est « celui qui se situe au centre du propos » (Drapeau, *ibid.*), et pour les participants de 3^e personne, est toujours un animé. Les autres participants de 3^e personne (animés ou inanimés) sont alors identifiés grammaticalement comme étant des obviatifs. Drapeau indique ensuite comment on doit identifier le participant d'avant-plan et les participants d'arrière-plan et discute des formes que prend l'obviatif dans divers types de propositions.

La quatrième partie porte sur la formation des mots et contient cinq chapitres. Le chapitre 18, assez bref, donne simplement quelques définitions ou notions, telles que celle de « mot » (les mots lexicaux et les mots fonctionnels), de « radical » (ce qui reste d'un mot une fois qu'il est dépouillé de ses affixes grammaticaux), de « racine » (ce qui reste d'un mot une fois qu'il est dépouillé de ses affixes grammaticaux et lexicaux). En innu, il existe également des « préformes »; ce sont des éléments qui ne sont pas des mots indépendants, qui ne reçoivent pas de suffixes, mais qui peuvent entrer dans des structures composées, soit verbales (les préverbes) soit lexicales. En innu, le radical d'un verbe est constitué de trois types d'éléments : la racine, une médiane et une finale. La médiane est toujours placée entre le radical et la finale et réfère à une entité (une personne, un animal ou une chose). La finale est le dernier élément dans le radical d'un mot (et les verbes doivent en avoir une). La description détaillée des finales en innu est incluse dans le chapitre 21, qui traite de la formation des verbes. Les chapitres 19 et 20 traitent de la formation des noms, soit par composition – très productive en innu – soit par dérivation, et de la formation des adverbes (adverbes de phrase et adverbes modifiant un verbe). L'innu possède non seulement des adverbes « simples », mais aussi des adverbes « composés » (du type « en face de l'autre côté du fleuve » ou « quatre cordes de bois »). Le chapitre 21 est un des plus importants de l'ouvrage (plus de 75 pages), car il vise la formation des verbes, qui, en innu, sont l'élément grammatical le plus important. Comme le dit l'auteure en guise d'entrée en matière, « la formation des verbes en innu est incontestablement l'aspect le plus intéressant (et le plus complexe) de sa morphologie lexicale » (Drapeau, *op.cit.* : 395). En lisant ce chapitre, on se rend compte à quel point la morphologie verbale est d'une richesse remarquable, car les suffixes utilisés dans la dérivation des verbes sont très nombreux et, fait étonnant, ils changent de forme selon le genre du sujet ou de l'objet, ce qui rend leur reconnaissance

difficile. En plus, souligne l'auteure, il existe divers niveaux de dérivation et « le résultat de cette prolifération de mécanismes est la démultiplication des possibilités, si bien qu'il est impossible de parler l'innu convenablement si l'on ne possède pas sa morphologie verbale. La place qu'occupent les mécanismes de formation des mots dans cette langue est incommensurable par rapport à celle qu'ils occupent dans des langues comme le français ou l'anglais » (Drapeau, *ibid.*). Le dernier chapitre de la grammaire décrit les processus de reduplication, qui consiste à redoubler toute ou une partie de la première syllabe d'un mot, et parfois plus, et qui se limite aux verbes et aux adverbes. Elle permet « d'exprimer le fait qu'un événement donné puisse se répéter à plusieurs reprises ou encore comporter une multiplicité de phases ou de participants » (Drapeau, *op.cit.* : 477).

Comme mentionné, la cinquième partie de l'ouvrage est un guide complet des conjugaisons verbales de l'innu.

Quant aux aspects formels de l'ouvrage, on ne peut que féliciter l'auteure ainsi que son éditeur. Le style des présentations des faits et des données est systématiquement clair et concis. Le lecteur peut suivre sans difficulté la logique interne des constructions et, comme je l'ai souligné, les nombreux exemples et tableaux explicatifs rendent la lecture particulièrement aisée. Lynn Drapeau s'assure toujours de bien expliquer les notions de base (et souvent des notions beaucoup plus complexes) nécessaires pour bien comprendre la description et la discussion des notions qui suivent. Le vocabulaire technique utilisé dans les descriptions linguistiques est relativement restreint et limité aux notions essentielles pour la bonne compréhension des phénomènes, même si ceux-ci sont parfois très différents de ce qu'on connaît de la grammaire de langues comme le français. L'usage typographique des caractères gras, italiques, soulignés, en petites capitales ou en majuscules permet également de bien comprendre (par exemple, tous les exemples en innu sont indiqués en italique, les nouveaux termes techniques sont présentés en petites capitales, les équivalents français toujours entourés de guillemets simples, les caractères gras servent à souligner un élément important dans la discussion, etc.).

Je recommande vivement cette *Grammaire de l'innu* à tous ceux qui s'intéressent aux autochtones du Québec et à leurs langues et aux Innus et à l'innu en particulier.

Références

DIXON, R. M. W. (2009a). *Basic Linguistic Theory. Volume 1. Methodology*. Oxford : Oxford University Press.

DIXON, R. M. W. (2009b). *Basic Linguistic Theory. Volume 2. Methodology*. Oxford : Oxford University Press.

DIXON, R. M. W. (2012). *Basic Linguistic Theory. Volume 3. Further grammatical topics*. Oxford : Oxford University Press.

DRAPEAU, L. (1991). *Dictionnaire montagnais-français*. Sillery, Québec : Presses de l'Université du Québec.

HASSLER, L. A. (2002). « Obviation in two Innu-Aimun Atanukana ». Mémoire de maîtrise, St John's, TN-L. : Memorial University.

NASSAJI, H. et S. Fotos. (2011). *Teaching Grammar in Second Language Classrooms. Integrating Form-focused Instruction in Communicative Contexts*. New York : Routledge.

PAWLAK, M. (2013). *Error Correction in Foreign Language Classrooms. Reconsidering the issues*. New York : Springer.